

VALDAHON **INFOS**

Votre journal d'information communale

JANVIER 2023

POUR LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LES CAMBRIOLAGES : LA PARTICIPATION CITOYENNE

À la mi-décembre, dans la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, le protocole de participation citoyenne a été signé entre Mme la Directrice de cabinet, M. le Préfet du Doubs, le Colonel commandant le groupement de Gendarmerie du Doubs et Mme le Maire de Valdahon.

Cette participation citoyenne consiste à former, sensibiliser et impliquer des citoyens référents d'une commune ou d'un quartier dans la sécurité de leur environnement. Ce dispositif ne se substitue pas à l'action de la Gendarmerie Nationale. Les citoyens référents diffusent des conseils préventifs auprès de la population. À Valdahon, elle se fera en pleine collaboration avec la police municipale.

C'est une démarche qui vise à prévenir la délinquance, en étroite coopération avec la Gendarmerie. Elle vise à développer auprès des habitants de la commune de Valdahon une culture de la sécurité, renforcer les contacts entre la gendarmerie et les habitants, et développer des actions de prévention de la délinquance au niveau local. Il s'agit de créer un véritable réseau de solidarité.



LE PROTOCOLE EST
SIGNÉ !

**Chères Valdahonnaises,
chers Valdahonnais,**

En ce début d'année, je ne peux que souhaiter à tous le meilleur pour 2023 : santé, bonheur et réalisation de vos projets. Je tiens à remercier plus particulièrement et à présenter mes vœux de pleine réussite à mon équipe d'élus qui travaille à mes côtés et aux agents de la ville avec à sa tête Edith Jodon, qui a su apporter solutions et sérénité.

J'ai été très heureuse de vous accueillir nombreux à mes vœux le 8 janvier dernier à l'Espace Ménétrier. Depuis le début de notre mandature, nous n'avions pu nous réunir en raison de cette Covid qui nous a bien éloignés les uns des autres et qui a d'ailleurs bien compliqué notre mission.

En 2022, le contexte national et international a été peu rassurant et l'année s'est clôturée dans la douleur pour notre commune par de tristes nouvelles avec le décès de deux de nos conseillers municipaux : Annie Ponçot et Gérard Faivre et celui de Gérard Jaumon, très investi dans le monde associatif. Ce dernier venait d'être nommé membre du CCAS. Nous avons donc une pensée pour toutes les familles touchées dans la peine de la perte d'un être cher.

Je tiens à vous signaler une arnaque. Trois personnes, se présentant comme agents de la région Bourgogne-Franche-Comté, prétendent réaliser des études sur l'énergie auprès des particuliers et sillonnent les rues de Valdahon. Après vérification auprès de la Région, aucun agent n'a été missionné sur le territoire pour effectuer une quelconque étude en porte-à-porte. Soyez donc vigilant et n'hésitez pas à nous les signaler en appelant la mairie au 03 81 56 23 88.

Le vendredi 16 décembre dernier, nous avons signé en notre salle d'honneur le protocole « Participation citoyenne » entre le Colonel de la Gendarmerie, Monsieur le Préfet (représenté par Madame la Sous-Préfète) et notre commune. Nous avons affiché aux entrées de ville ce nouveau dispositif sur nos nouveaux panneaux. Ce sont treize référents qui auront une vigilance permanente pour la sécurité

de nos Valdahonnais et je les remercie pour leur implication au service des autres.

Notre réunion publique du 15 décembre dernier a permis d'échanger avec vous et surtout de vous présenter les trois projets : la rénovation de la salle polyvalente, la rénovation énergétique du pôle Lavoisier primaire et l'aménagement du centre urbain. Cet aménagement porte essentiellement sur la sécurisation, la végétalisation et une attention toute particulière portée au stationnement. Territoire 25 nous accompagne et le projet va entrer dans la phase 2 avec le lancement des appels à projets. Il est clair que nous serons très vigilants sur le montage financier qui risque malheureusement d'augmenter. Nous fixerons des priorités en fonction du budget.

Concernant le parking des Gouttottes, que nous présentons dans le patrimoine à la loupe de notre journal. Lors de la dernière réunion publique, il nous a été affirmé que la subvention obtenue par la ville se montait à 80% pour la création de stationnements aux Gouttottes. Après vérification auprès de nos services, je tiens à vous transmettre les chiffres réels reçus du montant de cette subvention. Les travaux ont été estimés à 469 329,40 euros avec pour promesse de la Préfecture de 80% de subvention. En fait, le coût réel des travaux (parking et rue des Gouttottes) s'est élevé à 849 498, 49 euros HT soit 1 022 218,19 euros TTC. La subvention versée a été de 375 463,52 euros soit 35% de subvention.

En ce début d'année, les élus et les agents sont à nouveau pleinement mobilisés pour préparer le Débat d'Orientation Budgétaire et monter le budget 2023.

Comme je l'ai prononcé lors des vœux, notre équipe est à votre disposition, à votre écoute. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

Bien à vous,

SYLVIE LE HIR

Maire de Valdahon





Cérémonie des vœux du dimanche 8 janvier à l'Espace Ménétrier

Vœux de MME LE MAIRE



ÉCONOMIE / FINANCES

Malgré toutes les hausses de prix (le tarif électricité appliqué a augmenté de 300%), la commune a maintenu son engagement de n'augmenter aucune taxe. La ville a souscrit 2 emprunts pour un montant total de 1 100 000 euros à un taux largement en dessous de celui du marché. Cela va permettre de financer en partie le programme Petites Villes de Demain et le nouveau Quai bus.

SÉCURITÉ / ENVIRONNEMENT

Au niveau de la sécurisation des personnes et des bâtiments, une quinzaine de caméras sur la voie publique et de protection des bâtiments communaux seront inscrites au budget 2023 afin d'aider la Gendarmerie dans la traque de la délinquance et de protéger les biens publics et les citoyens de ces incivilités. Une réunion publique sera organisée au printemps pour échanger avec les valdahonnais à ce sujet.

La signature du protocole « Participation citoyenne » entre le Préfet, la Gendarmerie et la commune, va permettre aux forces de l'ordre d'avoir une remontée d'informations ciblées et qualitatives pour lutter contre les cambriolages et les dégradations de biens au sens large.

En matière d'environnement, il est prévu d'augmenter le nombre de cendriers Tchaomégot déjà implantés sur plusieurs sites pour réduire cette pollution catastrophique que sont les mégots. Souhait également de continuer la politique de plantation d'arbres pour créer des îlots de fraîcheur dans les lieux fréquentés par le public et de poursuivre les transformations de parcelles fauchées en éco-pâturage et fauchages tardifs pour augmenter la biodiversité.



Signature du protocole de la participation citoyenne le 16 décembre en mairie de Valdahon

URBANISME / VOIRIE / FORÊT



En raison des périodes Covid, de nombreux travaux prévus en 2020 et 2021 ont été reportés et réalisés fin 2021 et en 2022 comme la rue du Pont, les travaux d'urbanisme, l'abaissement des trottoirs mais aussi l'aménagement et la sécurisation du Quai bus de la gare et du Parking Ménétrier. Des choix ont été opérés pour essayer de maîtriser la facture d'électricité avec un abaissement de 50% de l'intensité lumineuse (de 23h à 5h) de l'éclairage public et une coupure sur quelques sites (rue Aubrac et bâtiments publics).

Une étude sera réalisée sur le carrefour rue de Lattre de Tassigny et rue Maulbronn en raison de la densité de circulation à venir avec l'ouverture du Scanner et plus tard de l'IRM, dans l'objectif de mieux organiser ce quartier « médical ».

Au niveau des Forêts, une étape majeure se profile avec le renouvellement du document d'aménagement de la forêt communale et sa gestion sur les 20 prochaines années avec l'ONF.

PATRIMOINE

Deux projets Petites Villes de Demain sont en cours d'étude avec la rénovation énergétique du pôle Lavoisier Primaire et celle de la salle polyvalente. Les vestiaires du foot, pourtant récents, se sont dégradés. Ce problème est inquiétant et une possible fermeture provisoire est envisagée. En 2023, poursuite de la rénovation des bâtiments scolaires, de la distillerie et de la gendarmerie. La salle de la musique sera bientôt terminée avec une nouvelle cuisine.



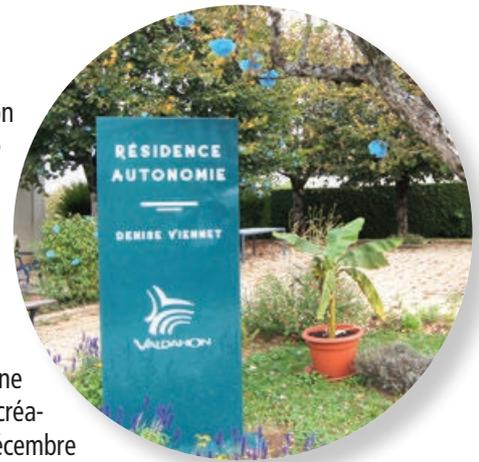
AFFAIRES SOCIALES



La réorganisation du rez-de-chaussée de la Maison des Services va être étudiée suite à la place laissée vacante par l'ancienne bibliothèque.

Un travail important a été réalisé à la résidence Autonomie puisque tous les impayés depuis 2014 ont été régularisés. Une climatisation dans la salle de restaurant sera installée pour cet été afin de créer un havre de fraîcheur.

Le repas des aînés, en décembre dernier, a été une véritable réussite. Pour 2023, la nouveauté sera la création de deux repas : un en été et le deuxième en décembre pour créer du lien avec nos aînés et lutter contre l'isolement.



COMMUNICATION / CULTURE / ANIMATIONS



Le journal d'information communale, distribué chaque mois, demeure plus que jamais le lien entre la commune et les citoyens pour suivre l'action municipale.

Une grande première a eu lieu l'été dernier avec le cinéma plein air attirant 400 personnes sur le parking des Gouttottes/Malpommiers. Devant ce succès et ceux des Estivales, l'animation devrait être reconduite. Notre beau marché de Noël a connu, lui aussi, un succès indéniable avec une hausse importante de sa fréquentation. Le travail colossal réalisé en collaboration avec le Comité des fêtes a permis d'offrir un moment magique à nos concitoyens. Près de 1000 personnes ont chaussé les patins sur la nouvelle patinoire, tandis qu'une hausse de près de 40% de fréquentation (sur l'édition 2021) a été enregistrée sur l'ensemble des animations.

Après 2 ans de fonctionnement, la médiathèque Brachotte voit son nombre d'inscriptions augmenter avec un programme culturel de qualité et un renouvellement constant des ouvrages.

REPRÉSENTANT DÉFENSE

La ville assure une présence régulière auprès de nos Sapeurs avec notamment deux réunions annuelles avec le comité de liaison. La prochaine rencontre se tiendra fin janvier et nous serons reçus au camp militaire par le Colonel Gavaldà.





VIE MUNICIPALE

• Agenda municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra le **9 février** à 20h en salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

• Les élus se sont réunis dernièrement :

- Commission Patrimoine le 7 janvier.
- Commission conjointe Finances/Culture/Sport/Animations le 19 janvier.

• Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Permanence le samedi matin exceptionnellement fermée jusqu'au 25 février inclus.

Notre Patrimoine

À LA LOUPE

LE PARKING DES GOUTTOTTES

En 2017, le précédent conseil municipal décidait de créer des places de stationnement le long de la rue des Gouttottes ainsi qu'un parking pour assurer la sécurité et créer une voie partagée piétons/cyclistes.

Les travaux ont alors débuté en octobre 2018 pour s'achever au printemps 2019. Le chantier s'est décomposé en trois lots : terrassement, gestion des eaux pluviales, génie civil éclairage public, bordures et enrobés et éclairage public. En novembre 2018, on annonçait dans un article du journal communal que « *le projet de réfection de la rue des Gouttottes a retenu l'attention de la Préfecture et va permettre à la ville d'obtenir une subvention de l'État de près de 375 000 €. Le terrain libre attenant (où s'est d'ailleurs tenu le dernier comice agricole) deviendra à moyen/long terme un espace dédié à des bâtiments de service public. Cet aménagement va permettre de créer une voie partagée avec les piétons et les cyclistes ainsi qu'un parking de 140 places et 130 places le long de la rue. Il va surtout sécuriser les liaisons entre les quartiers Beauséjour/ Malpommiers et le centre-ville.* ».



Les travaux ont été répartis entre 3 entreprises :

- une chargée des travaux préparatoires de mise en forme du terrain (terrassement, brise-roche...)
- une autre chargée des travaux de borduration et d'enrobé
- une dernière pour la mise en place de l'éclairage public.

Selon les derniers chiffres officiels, le coût total des aménagements s'élève à 1 022 218,19 € tandis que les subventions perçues ont été de 375 463,52 €. Ce qui représente un montant de subventions de 35% du total de l'opération.



PRUDENCE NEIGE ET VERGLAS

Prudence sur les routes, le froid accroît les dangers de circulation : chutes de neige, pluies verglaçantes et brouillards givrants rendent la route moins sûre. Il n'est pas inutile de rappeler à cette occasion les règles de sécurité.



CONTRÔLER SON VÉHICULE

La fiabilité technique du véhicule est essentielle, d'où la nécessité de vérifier l'état général du véhicule et en particulier : la pression des pneus, l'éclairage, la batterie et les essuie-glaces.

S'INFORMER SUR LES CONDITIONS DE CIRCULATION

Avant de prendre la route, il est important de se renseigner :

- sur les conditions météorologiques sur l'ensemble du trajet et prévoir le cas échéant les équipements nécessaires (pneus neige, chaînes) ;
- sur les conditions de circulation : <http://carto.dir-est.fr/>

RESPECTER LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN CAS D'INTEMPÉRIES

Les mauvaises conditions météorologiques nécessitent des mesures de sécurité renforcées et notamment :

- laisser la priorité aux chasse-neige, engins de salage et circuler dans leurs traces ;
- garder une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui précède ;
- éviter toute manœuvre brutale en particulier sur route verglacée ;
- anticiper les risques en repérant les zones délicates où les risques de verglas sont plus fréquents (ponts, sous-bois...) ;
- maintenir une vitesse modérée.

Pour autant, il ne faut pas négliger les conditions de sécurité à respecter en toutes circonstances (port de la ceinture de sécurité, limitations de vitesse...).



DÉNEIGEMENT : L'AFFAIRE DE TOUS !

De novembre à mars, la Ville se mobilise pour pouvoir faire face aux chutes de neige. Mais sans le civisme de tous, la sécurité et le maintien des conditions correctes de déplacements ne pourraient être satisfaisantes ! Face aux chutes de neige parfois subites, il faut être prêt à réagir. C'est ce que font les services techniques municipaux qui assurent l'astreinte et le déneigement de Valdahon.

Comme le définit l'arrêté municipal (n°2022 – 375), les commerçants et riverains doivent déneiger le cheminement le long de toutes les façades de leur propriété et permettre un accès des piétons sur les trottoirs. Les habitations qui ont un toit versant sur la voie publique doivent être équipées de dispositifs adaptés

ou doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les chutes de neige ou de glace sur la voie publique. En période de neige ou de verglas, **une toiture ou un trottoir non entretenus peuvent vite s'avérer dangereux pour les piétons.** Soyez vigilants !

ATTENTION ! Les véhicules ne doivent pas stationner sur les voies et les trottoirs pour ne pas gêner les services de déneigement.

LOTISSEMENT DU VALLON ST-MICHEL

L'entreprise Bonnefoy continue de réaliser les travaux de finition de la chaussée du lotissement du Vallon St-Michel.

Après la rue des Chasaux, où le béton bitumeux de la chaussée a été posé fin d'année, c'est au tour de la rue du Vallon d'être en chantier.



L'ACCÈS AUX RUES POUR TOUS

La Ville a fait réaliser un abaissement de trottoirs pour faciliter l'accès aux passages piétons pour les poussettes et pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Les rues concernées sont les suivantes :

- Rue des Violettes
- Rue de l'Église (3 passages)
- Rue Pergaud
- Rue Lavoisier.



BILLET DE LA MINORITÉ

C'est avec un certain émoi que nous avons appris la triste nouvelle : notre collègue et ami Gérard FAIVRE nous a quittés au petit matin de ce 16 décembre.

Passionné de politique, il s'engage très tôt dans la vie publique et devient un des plus jeunes Maires de France dans son village natal de Gézier. Homme de valeur, de conviction et très engagé, toujours disponible et présent aux réunions, il participait activement à l'élaboration des projets de notre commune en apportant ses compétences et son analyse objective.

Gérard, merci pour ces bons moments partagés ensemble, toujours avec humour.

Ta culture et ta plume pleine de sagesse et de pertinence resteront un exemple.

Tu étais apprécié du personnel et de tous et tu resteras à jamais ancré dans nos mémoires.

Nous adressons nos très sincères condoléances, ainsi une notre profonde sympathie à toute sa Famille.

Groupe « Une ambition vers l'avenir » : Martine COLLETTE, Noël PERROT, Colette LOMBARD, Éric GIRAUD.

ANIMATIONS DE LA VILLE

2^E ÉDITION DU **Carnaval** des **Enfants**
MERCREDI 22 FÉVRIER

La ville organise pour une seconde édition le Carnaval des enfants, cette belle animation festive est ouverte aux enfants déguisés. **VOICI LE PROGRAMME DÉTAILLÉ :**

• **À 15h : spectacle « Cap sur l'illusion »,** salle Courbet de l'Espace Ménétrier avec ouverture des portes à 14h30.

Spectacle de magie familiale dès 4 ans (Durée : 50min) - Lilo & Kristof, accompagnés de Captain Jack, vous proposent un voyage extraordinaire au cœur de la magie des pirates. Ils ont parcouru les 7 mers dans le seul but de vous divertir. Vous allez découvrir et applaudir des expériences et des illusions qui viennent des 4 coins du monde. Pour vous, l'insolite sera magique ! Alors prenez place. Hissez la grande voile ! À bâbord toute !

*Billetterie sur place : gratuit jusqu'à 18 ans
5€ place adulte.*

• **À 16h : mini-défilé** avec un rendez-vous parking Ménétrier qui se rendra sur la place de Gaulle

• **À 16h30 : goûter** offert aux enfants déguisés.

• **Photocall** sous le kiosque afin que les photos des enfants grimés soient diffusées sur le site de la Ville et la page Facebook.

En cas de mauvais temps, seul le spectacle sera maintenu suivi du goûter à l'Espace Ménétrier.



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE BRACHOTTE

ESCAPE GAME

EN FÉVRIER ET MARS

« Escape Game » (adultes/ados) « Qui a tué Lemaure ? ». L'exposition interactive vous immerge dans un polar dont vous êtes le héros pendant 45 minutes. Muni d'une tablette et d'un casque audio, vous arpentez les lieux de l'intrigue.

En collaboration avec la Médiathèque départementale du Doubs. Libre accès, aux horaires d'ouverture.

• **VENDREDI 10 FÉVRIER SESSION SPÉCIALE « ADOS » À 17H30**

Venez jouer (avec vos amis ou seul(e)), dans un groupe spécial « enquêteur ».

Inscription obligatoire. Pour les 12 à 18 ans.

• **VENDREDI 24 FÉVRIER SESSION SPÉCIALE « ADULTES » À 18H**

Venez jouer (avec vos amis ou seul(e)), dans un groupe spécial « enquêteur ».

Inscription obligatoire



JEUX DE SOCIÉTÉ

Manon, animatrice pour la société de jeux « Oïka oïka » montrera au public de nombreux jeux de société.

• **SESSION « ADULTES » DE 18H À 21H.**

VENDREDI 27 JANVIER

Inscription obligatoire.

• **« SPÉCIAL CARNIVAL »**

SESSION « ENFANTS » DE 14H À 17H.

MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER

Vous êtes conviés à venir déguisés !

Inscription obligatoire.

ATELIER SCRAPBOOKING À 15H

MARDI 7 FÉVRIER ET MARDI 14 FÉVRIER

Pour fabriquer des cartes d'invitation personnalisées.

Inscription obligatoire et pour une seule séance.

Public : enfants à partir de 8 ans et adolescents.

DIMANCHE 29 JANVIER

Vide-greniers organisé par le Football Club Vétérans au gymnase Pierre Nicot de 7h à 17h.

Entrée : 1€ (gratuit aux - de 16 ans)

Exposant : 14€ les 3 mètres x 2 m

Arrivée à partir de 5h30

Rens. et inscriptions au 06 70 32 13 15

ou par mail footveteranvaldahon@gmail.com

Restauration sur place.

JEUDI 9 FÉVRIER

Foire mensuelle.

SAMEDI 11 FÉVRIER

Concours de tarot organisé par l'Avenir du Dahon à l'Espace Ménétrier à 20h.

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 FÉVRIER

Tournoi national annuel de Badminton au gymnase Pierre Nicot de 8h à 19h le samedi et de 8h à 18h le dimanche.

LUNDI 13 FÉVRIER

Atelier des aidants – Groupe de parole à 14h30 à l'Espace Ménétrier organisé par le CHI de Haute-Comté. Ateliers collectifs animés par des psychologues et activités par ASG

ANNULATION

La troupe théâtrale des Arts Scène vous informe qu'elle annule toutes ses représentations prévues en janvier et février 2023 à la suite du décès brutal de Gérard, acteur et ami fidèle. Toute la troupe vous donne rendez-vous pour l'année prochaine.

SAMEDI 28 JANVIER

• Ciné « Smile » (ciné pour tous) à 14h30 au Cinéma Pax - Une séance Tous Publics, à tarif familial, adaptée à l'accueil de personnes et familles concernées par le handicap et les troubles du comportement. Présence de bénévoles du Ciné Pax pour accompagner les familles, son adapté, absence de publicité et bandes annonces. Projection du film « Tempête ». Tarif : 4,50 €.

• Soirée tartiflette organisée par le RCP25 à l'Espace Ménétrier à partir de 19h30. 22€ (apéritif offert, animations Julien Locatelli / DJ Hervé). Réservation au 06 68 81 43 20.

Agenda

pour les aidés. Rens. au 03 81 38 65 00.

MARDI 14 FÉVRIER

Loto du CCFD (Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement) de 20h à 23h. Lots achetés dans les commerces équitables, Artisans du Monde, Ésat d'Étalans...

SAMEDI 18 FÉVRIER

Tournoi de Tchoukball organisé par le TCC de 9h à 18h au gymnase Pierre Nicot.

MERCREDI 22 FÉVRIER

• Carnaval des enfants organisé par la Ville (programme ci-dessus).

• Pour les plus de 60 ans, cinéma avec l'ADMR à 14h30. 5,50€ la séance au Cinéma Pax. Projection du film « Simone » - Inscription au 03 81 56 22 44.

DIMANCHE 26 FÉVRIER

Thé dansant organisé par le Club de l'Amitié à l'Espace Ménétrier à 14h. Entrée : 10€.